

faire l'interprète de son ami, à la séance de rentrée, prononça quelques paroles touchantes sur sa tombe (*Journal de Lyon* du 30 mars 1819) et M. Boullée, quelques mois plus tard, inaugurerait, en son honneur, parmi nous, l'éloge funèbre (1), en venant siéger à la place de Monperlier. La facilité et l'activité ne devaient pas manquer non plus à ce nouveau membre, que vous avez vu s'exercer avec distinction dans tous les genres.

Nouvelle lacune, d'août 1819 à 1823, non dans les séances, et encore moins dans les actes, mais dans les procès-verbaux. Quelques rares documents imprimés, quelques ébauches de compte-rendu éparses dans les journaux du temps, ont conservé les traces de la vie du Cercle à cette époque ; mais l'insuffisance de ces notes est d'autant plus regrettable que le mouvement litté-

(1) Gay, désigné en 1813, pour faire l'éloge funèbre de Chinard, s'étant retiré du Cercle, la même année, ne s'acquitta jamais de cette pieuse mission.

L'exemple donné par M. Boullée a été imité plusieurs fois. Ainsi, la Société a reçu communication, depuis 1819 jusqu'à ce jour, des éloges suivants :

De J.-D. Segaud, par Bernard (1822), — de Jules Servan de Sugny, par M. A. de Boissieu (15 décembre 1831), — de Pierre Revoil, par M. Martin-Daussigny (27 avril 1842), — d'A. Couchaud, par le même (14 novembre 1849), — de C. Breghot du Lut, par M. d'Aigueperse (6 février 1850), — d'E. Mazelle, par M. de Pettolaz (14 février 1852), — de L.-P.-A. Gauthier, par M. Fraisse (5 mai), — de J.-B. Idt, par M. Servan de Sugny (30 mai 1855), — et enfin de L.-F.-M. Menoux et L. Boitel, par M. Martin-Daussigny (8 août). — La Société a voté l'impression des éloges funèbres d'A. Couchaud, C. Breghot et L.-P.-A. Gauthier.